

5 ÉTAPES CLÉS du calcul d'unités bénéficiaires (UB) tout au long de la chaîne de production



1 DEMANDE DE DEVIS

- Toute demande commence par l'émission d'un devis.
- Sur ce devis sont énoncés :
 - A** toutes les caractéristiques du dossier confié,
 - B** son prix,
 - C** l'estimation du nombre d'UB récoltées pour ce travail.

200 Carnets de 100 feuilles
Documents composés de 100 feuilles
Base fournie : Flashage LECAUX d'après fichier et épreuve fournis par vos soins

100 feuilles identiques
Format fini : 80 x 220 mm
Papier : 80 g/m2 - Offset couleur - Canari
Impression : Recto : quadrichromie
Finition : Perforation + numérotation et agrafage

Emballage & livraison : Livraison un point 95 (200 ex.)
Rétractable, Caisse carto
Poids unitaire : 141 g

Prix hors taxes : 117078€ | 200 ex. | **746,00 EUR**

UB : 0.0037 à titre indicatif Hors investissements matériels et matières premières

2 OUVERTURE D'UN DOSSIER DE FABRICATION

- Une fois le devis validé, une ouverture de dossier de fabrication est faite auprès du service dédié afin qu'il entre dans la chaîne de production.

BAT CLIENT

DEVIS : xxxxx
COMPTE : xxxxxxxxxxxxxxxxx

DESCRIPTIF

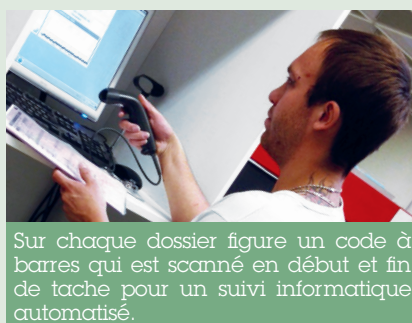
PREPESSE

FINITION

EMBALLAGE ET LIVRAISON

3 FABRICATION

- Le dossier est **flashé au début et la fin de chaque opération** permettant ainsi de suivre son état d'avancement et d'estimer la part de **main-d'œuvre des salariés handicapés** à chaque étape de fabrication.



- Suite à ces flashages, **des feuilles de temps** sont générées afin de connaître le temps passé par HandiPRINT sur les dossiers. Ainsi, le calcul des UB se précise davantage.

4 EMISSION DE LA FACTURE ET EXPÉDITION

- Une fois la production terminée, la marchandise est expédiée et la facture émise.

En fonction du volume de missions confiées et sur devis, un **REPORTING MENSUEL, TRIMESTRIEL OU SEMESTRIEL** peut être envoyé pour permettre un meilleur suivi des UB. (cf au dos)

5 ATTESTATION

- En fin d'année, une attestation récapitulant toutes les UB collectées pour toutes les commandes passées est envoyée.

Attestation d'Unités Bénéficiaires au 31/12 de l'année 2015

Au titre de l'entente conclue en 2015, l'ensemble des **opérations, prestations, fournitures** ont été prises en compte, représentant **xxx** (nombre d'emplois de travailleurs handicapés par l'entreprise).

Contrats de sous-traitance, prestations et fournitures :		C = P - B / (2000 x 0,60)
CA HT Facturé	CA HT	xxx
CA E	M P E	

Toutes informations utiles complémentaires peuvent être obtenues sur www.ajph.fr

Attestation établie en application de la réglementation en matière des articles R 5212-5 et suivants du Code du Travail.

Date : 20 janvier 2016

Signature : *[Signature]*